

ACTUALITÉ

## Le GHT Haute Bretagne est créé

Publié le mercredi 06 juillet 2016

Le Groupement Hospitalier de Territoire - Haute Bretagne est créé par arrêté de l'ARS au 1er juillet 2016 : 11 établissements publics de santé engagés au service de la population du territoire.



Lundi 4 juillet, le comité stratégique du GHT se réunissait au CHU de Rennes.

Jeudi 30 juin, la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire – Haute Bretagne signée par 11 établissements publics de santé membres a été transmise à l'Agence Régionale de Santé de Bretagne. Ce document fondateur, fruit d'une démarche de concertation approfondie menée depuis octobre 2015 entre les acteurs concernés, illustre la stratégie d'alliance de 11 établissements dans l'intérêt des patients du territoire.

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, crée les groupements hospitaliers de territoire (GHT) auxquels tous les hôpitaux publics doivent adhérer avant le 1er juillet 2016.

**L'objectif de ces groupements, à travers la coopération renforcée des établissements hospitaliers, est la mise en place d'une stratégie de groupe pour construire une offre de soins graduée sur tout le territoire au bénéfice de la population. Le Groupement Hospitalier de Territoire permettra à tous les patients un meilleur accès aux soins en renforçant la coopération entre établissements de santé autour d'un projet médical et soignant.**

A l'échelle du territoire, les Centres hospitaliers publics élaboreront une offre de soins graduée avec, en ligne de

mire, une meilleure réponse aux besoins de santé de proximité et la mise en place d'un parcours de soins coordonné avec accès à une filière de recours pour les activités spécialisées.

La convention constitutive signée le 30 juin pose ainsi les conditions et les bases d'un projet médical partagé : identification de filières claires et graduées pour les différentes pathologies, possibilité d'une prise en charge de proximité en maintenant les exigences de qualité et de sécurité des soins et déclinaison des orientations vers des soins de recours et de référence.

## EN SAVOIR PLUS

> [Dossier de presse - 5 Juillet 2016](#)

> [Article Ouest-France du 6 Juillet 2016](#)

< PRÉCÉDENTE

TOUTES LES ACTUALITÉS

SUIVANTE >



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you.  
However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE